

**AVANT-PROJET D'ARRÊTÉ MODIFIANT L'ARRÊTÉ DU GOUVERNEMENT
DE LA COMMUNAUTÉ FRANCAISE DU 29 MARS 2012
RELATIF AUX PRIMES AU RÉINVESTISSEMENT**

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu le décret du 10 novembre 2011 relatif au soutien au cinéma et à la création audiovisuelle tel que modifié par les décrets du 17 juillet 2013 et du xx xx 2017, notamment les articles 4, 47, 49, 51 et 55 ;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 29 mars 2012 relatif aux primes au réinvestissement, modifié les 21 novembre 2013 et 8 juillet 2015;

Vu l'avis du Comité de concertation du cinéma et de l'audiovisuel, donné les 3 mai et 17 juin 2016 ;

Vu l'avis de l'Inspection des Finances, donné le xx xx 2017 ;

Vu l'accord du Ministre du Budget, donné le xx xx 2017 ;

Vu l'avis xx.xxx/x du Conseil d'État donné le x xx 2017, en application de l'article 84, §1^{er}, alinéa 1^{er}, 2^o des lois sur le Conseil d'État, coordonnées le 12 janvier 1973 ;

Sur proposition de la Vice-Présidente, Ministre de la Culture et de l'Enfance,

Après délibération,

ARRÊTE

Article 1er. Dans l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 29 mars 2012 relatif aux primes au réinvestissement, l'intitulé est complété par les mots «d'œuvres audiovisuelles».

Art. 2. Dans l'article 1^{er} du même arrêté, les modifications suivantes sont apportées :

1^o. Le paragraphe 1^{er} est remplacé par ce qui suit :

«§1^{er}. Le montant maximum de la prime au réinvestissement d'un long métrage et d'un documentaire de création d'une durée égale ou supérieure à soixante minutes est de 140.000 euros.»

2^o. L'alinéa 1^{er} du paragraphe 2 est remplacé par ce qui suit :

«§2. Le montant maximum de la prime au réinvestissement d'un documentaire de création d'une durée inférieure à soixante minutes est de 20.000 euros.»

Art. 3. L'article 2 du même arrêté est remplacé par ce qui suit :

«Pour l'application du présent arrêté, l'on entend par lieux de diffusion reconnus, les institutions culturelles (centres culturels, bibliothèques, musées,...) subventionnées par la communauté française et faisant partie de la liste figurant à l'annexe 7.»

Art. 4. Dans l'article 3 du même arrêté, les modifications suivantes sont apportées :

- 1°. Le mot «coefficients» est remplacé par les mots «prix fictifs par entrée» ;
- 2°. Le mot «les» est inséré entre les mots «annexe 2 pour» et «œuvres audiovisuelles d'animation»;
- 3°. Les mots «œuvres audiovisuelles documentaires» sont remplacés par les mots «documentaires de création».

Art. 5. À l'article 4 du même arrêté, les mots «35 MM» sont remplacés par le mot «DCP».

Art. 6. Dans l'article 5 du même arrêté, les modifications suivantes sont apportées :

- 1°. Au paragraphe 1^{er}, les mots «de longs métrages et de courts métrages» sont supprimés ;

- 2°. Il est inséré un paragraphe 1^{er}/1 rédigé comme suit :

«§1^{er}/1. Le demandeur introduit sa demande au plus tard le 31 mars de l'année suivant l'année pour laquelle la prime est sollicitée» ;

- 3°. Le paragraphe 2 est remplacé par ce qui suit :

«§2. Les demandes de primes au réinvestissement de longs métrages et de documentaires de création d'une durée égale ou supérieure à soixante minutes sont, sous peine d'irrecevabilité, accompagnées :

- 1° des bordereaux annuels, par cinéma et lieu de diffusion reconnu, relatifs à l'exploitation de l'œuvre audiovisuelle pour laquelle la prime est sollicitée, datés, signés et certifiés exacts;
- 2° de deux exemplaires d'une liste récapitulative établie sur base des bordereaux ci-dessus et ventilant les entrées par cinéma et lieu de diffusion ;
- 3° pour les majorations visées à l'article 49§2 du décret du 10 novembre 2011 relatif au soutien au cinéma et à la création audiovisuelle, ci-après dénommé le décret:
 - un exemplaire des contrats de diffusions télévisuelles, VOD ou d'édition DVD ou une attestation d'audience;
 - un exemplaire des lettres de sélections en festivals.»

4°. Le paragraphe 3 est remplacé par ce qui suit :

«§3. Les demandes de primes au réinvestissement de courts métrages et de documentaires de création d'une durée inférieure à soixante minutes sont, sous peine d'irrecevabilité, accompagnées des documents suivants attestant le respect de deux des trois critères fixés à l'article 6:

1° s'il échet les bordereaux annuels, par cinéma et lieu de diffusion reconnu, relatifs à l'exploitation de l'œuvre audiovisuelle pour laquelle la prime est sollicitée, datés, signés et certifiés exacts ainsi que deux exemplaires d'une liste récapitulative établie sur base de ces bordereaux et ventilant les entrées par cinéma et lieu de diffusion reconnu;

2° s'il échet, un exemplaire des contrats de diffusions télévisuelles, VOD ou d'édition DVD ou une attestation d'audience;

3° s'il échet, un exemplaire des lettres de sélections en festivals.»

5°. Le paragraphe 4 est remplacé par ce qui suit :

«§4. Les bordereaux visés aux §§ 3 et 4 sont établis selon le modèle figurant à l'annexe 8.»

Art. 7. À l'article 6 du même arrêté, les modifications suivantes sont apportées :

1°. Les mots «ou de documentaire de création d'une durée inférieure à soixante minutes» sont insérés entre les mots «de court métrage» et les mots «l'œuvre audiovisuelle» ;

2°. Au 1°, les mots «ou lieux de diffusion reconnus» sont insérés entre les mots «deux salles de cinéma» et les mots «situés sur le territoire» ;

3° Au 2°, le mot «Internet» est remplacé par le mot «VOD» ;

4°. Le 2° est complété par les mots «ou avoir été visionnée par un minimum de 50.000 téléspectateurs» ;

5°. Le 3° est complété par les mots suivants : «Les festivals doivent se dérouler au plus tard l'année pour laquelle la prime est demandée».

Art. 8. Après l'article 6 du même arrêté, il est inséré un article 6/1 rédigé comme suit :

«Art. 6/1. Pour obtenir la majoration visée à l'article 49 §2 du décret, l'œuvre audiovisuelle doit remplir l'une des conditions suivantes :

a) avoir été vendue pour un montant minimum total de 50 euros par minute auprès d'éditeurs de services télévisuels, VOD et/ou DVD, dont la couverture est au moins nationale, ou avoir été visionnée par un minimum de 50.000 téléspectateurs;

b) avoir été sélectionnée:

- soit dans au minimum deux festivals appartenant à la liste figurant à l'annexe 4;

- soit dans au minimum un festival appartenant à la liste figurant à l'annexe 4, et en compétition officielle dans au minimum neuf festivals autres que ceux appartenant à la liste figurant à l'annexe 4;
- soit en compétition officielle dans au minimum dix festivals autres que ceux appartenant à la liste figurant à l'annexe 4.

Les festivals doivent se dérouler au plus tard l'année pour laquelle la prime est demandée.»

Art. 9. Dans l'article 8, paragraphe 1er du même arrêté, les modifications suivantes sont apportées :

1°. Les mots « , et/ou » sont supprimés ;

2°. Les mots « , l'auteur-réalisateur et/ou le scénariste » sont insérés entre les mots « le distributeur » et le mot « transmet » ;

3°. L'alinéa 1^{er} est complété par la phrase « Pour le scénariste, une déclaration sur l'honneur d'engagement à l'écriture d'un projet déterminé est jointe à cette déclaration de créance ».

Art. 10. Dans l'article 8/1 du même arrêté, inséré par l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 21 novembre 2013, les modifications suivantes sont apportées :

1°. Le 1° est supprimé ;

2°. Les mots « 2° pour les primes au réinvestissement de courts métrages, » sont supprimés ;

3°. Les mots « la survenance du premier des événements suivants » sont ajoutés après les mots « au plus tard quatre mois après » ;

4°. Les mots « ou un lieu de diffusion reconnu » sont insérés entre les mots « salle de cinéma » et « situés sur » ;

Art. 11. À l'article 10 du même arrêté, les mots « l'Audiovisuel » sont remplacés par les mots « le cinéma ».

Art. 12. Dans l'intitulé de l'annexe 1 du même arrêté, remplacée par l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 21 novembre 2013, les mots « œuvres audiovisuelles de fiction » sont remplacés par le mot « fictions ».

Art. 13. Dans l'intitulé de l'annexe 2 du même arrêté, remplacée par l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 21 novembre 2013, les mots « œuvres audiovisuelles d'animation » sont remplacés par le mot « animations ».

Art. 14. Dans l'intitulé de l'annexe 3 du même arrêté, remplacée par l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 21 novembre 2013, les mots « œuvres audiovisuelles documentaires » sont remplacés par le mot « documentaires de création ».

Art. 15. Dans les annexes 1, 2 et 3 du même arrêté, les modifications suivantes sont à chaque fois apportées :

- 1°. Les mots «coefficient de 0» sont remplacés par les mots «prix fictif de 0€/entrée» ;
2°. Les mots «coefficient de 0,5» sont remplacés par les mots «prix fictif de 1€/entrée» ;
3°. Les mots «coefficient de 1» sont remplacés par les mots «prix fictif de 2€/entrée» ;
4°. Les mots «coefficient de 1,5» sont remplacés par les mots «prix fictif de 3€/entrée» ;

Art. 16. Dans le même arrêté, l'annexe 4 est remplacée par l'annexe 1 jointe au présent arrêté.

Art. 17. Dans le même arrêté, l'annexe 5 est remplacée par l'annexe 2 jointe au présent arrêté.

Art. 18. Dans le même arrêté, l'annexe 6 est remplacée par l'annexe 3 jointe au présent arrêté.

Art. 19. Dans le même arrêté, il est inséré une annexe 7 jointe en annexe 4 au présent arrêté.

Art. 20. Dans le même arrêté, il est inséré une annexe 8 jointe en annexe 5 au présent arrêté.

Art. 21. Le Ministre qui a le cinéma dans ses attributions est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bruxelles, le

Pour le Gouvernement de la Communauté française,

Le Ministre-Président

Rudy Demotte

La Vice-Présidente, Ministre de la Culture et de l'Enfance

Alda GRÉOLI

Annexe 1 de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du xx 2016 modifiant l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 29 mars 2012 relatif aux primes au réinvestissement d'œuvres audiovisuelles : Liste des festivals

Annexe 4 de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 29 mars 2012 relatif aux primes au réinvestissement d'œuvres audiovisuelles: Liste des festivals

La sélection en compétition officielle du court métrage, du long métrage, du documentaire de création et/ou de la série télévisuelle de fiction dans les festivals suivants donne accès à l'aide à la promotion:

Aix-en-Provence	(décembre)	Festival Tous Courts
Angers	(janvier)	Festival Premiers Plans
Aspen	(avril)	Aspen Shortsfest
Austin	(mars)	South by Southwest Film Festival
Banff	(juin)	World Media Festival
Barcelone	(avril)	Festival International du Court métrage
Berlin	(novembre)	Interfilm
Bilbao	(novembre)	Zinebi – Festival Internacional de Cine Documental y Cortometraje
Brest	(novembre)	Festival Européen du Film Court
Bucarest	(avril)	Festival International NextT
Buenos Aires	(avril)	BAFICI
Cluj-Napoca	(mai)	Transilvanian International Film Festival
Copenhague	(novembre)	CPH-Dox
Edinburgh	(août)	Festival International de Télévision
Florence	(novembre)	Festival dei Popoli
Gérardmer	(janvier)	Festival International du Film Fantastique
Hambourg	(juin)	Internationales Kurz Film Festival
Jihlava	(octobre)	Festival International du Film Documentaire
Kiev	(octobre)	MOLODIST
La Rochelle	(septembre)	Festival de la Fiction Télévisuelle
Les Arcs	(décembre)	Festival du Cinéma Européen
Lisbonne	(octobre)	DocLisboa
Locarno	(août)	Festival International
Los Angeles	(novembre)	AFI International Film Festival
Mannheim	(novembre)	Festival International
Mar del Plata	(novembre)	Festival International
Marseille	(juillet)	Festival International du Documentaire
Monte-Carlo	(juin)	Festival de Télévision
Montréal	(mars)	Festival International du Film sur l'Art
Montréal	(octobre)	Festival International du Nouveau

		Cinéma et des nouveaux médias
Montréal	(novembre)	RIDM
Paris	(mars)	Cinéma du Réel
Paris	(avril)	Séries Mania
Prague	(janvier)	Short Film Festival
Puchon	(juillet)	International Fantastic Film Festival
Rio de Janeiro	(novembre)	Curta cinema – Int Short Film Festival
Rome	(octobre)	Rome Film Festival
Rotterdam	(janvier)	Festival International du Film
Saguenay	(mars)	Regard sur le court métrage
Saint Petersburg	(septembre)	Message to Man International Film Festival
San Sebastian	(septembre)	Festival International
Sao Paulo	(octobre)	Festival International
Sheffield	(juin)	Festival International du Film Documentaire
Sitges	(octobre)	Festival International du Film Fantastique
Stuttgart	(avril)	Internationales Trickfilms Festival
Tallinn	(novembre)	Tallinn Black Nights Film Festival
Tampere	(mars)	Festival du Court Métrage
Tribeca	(avril/mai)	Film Festival
Uppsala	(octobre)	Festival International du Court métrage
Varsovie	(octobre)	Warsaw Film Festival
Vila do Conde	(juillet)	Festival International du Court métrage
Winterthur	(novembre)	Internationale Kurzfilmtage

La sélection du court métrage, du long métrage, du documentaire de création et/ou de la série télévisuelle de fiction dans les festivals suivants, à l'exception des programmations spéciales exclusivement consacrées au cinéma belge, des rétrospectives des focus ou des projections de marché, donne accès à l'aide à la promotion:

Amsterdam	(novembre)	Festival International du Film Documentaire
Angers	(janvier)	Festival Premiers Plans
Annecy	(juin)	Festival International du Film d'Animation
Berlin	(février)	Internationale Filmfestspiele
Biarritz	(janvier)	Festival International des Programmes Audiovisuels
Cannes	(mai)	Festival International du Film
Clermont-Ferrand	(février)	Festival du Court métrage
Göteborg	(janvier)	Festival International
Karlovy Vary	(juillet)	Festival International
Leipzig	(octobre)	Festival International du documentaire et de l'animation
Locarno	(août)	Festival International
New York	(mars)	New York International Children's Film Festival
Nyon	(avril)	Visions du Réel
Ouagadougou	(février/mars)	FESPACO

Pusan	(octobre)	Festival International
Rome	(octobre)	Festival International
Rotterdam	(janvier)	Festival International
Sao Paulo	(août)	Festival International du Court-Métrage
Sundance	(janvier)	Festival du Film
Toronto	(avril/mai)	Festival International du Documentaire Hot Docs
Toronto	(septembre)	Festival International
Venise	(septembre)	Mostra Internazionale de Cinema

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du xx xxxx modifiant l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 29 mars 2012 relatif aux primes au réinvestissement.

Le Ministre-Président

Rudy Demotte

La Vice-Présidente, Ministre de la Culture et de l'Enfance

Alda GREOLI

Annexe 2 de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du xx 2016 modifiant l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 29 mars 2012 relatif aux primes au réinvestissement d'œuvres audiovisuelles : Liste des dépenses éligibles

Annexe 5 de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 29 mars 2012 relatif aux primes au réinvestissement d'œuvres audiovisuelles: Liste des dépenses éligibles

Liste des dépenses éligibles pour le producteur

1. Les dépenses belges relatives aux postes suivants sont éligibles:
 - droits artistiques;
 - équipe technique;
 - interprétation;
 - charges sociales;
 - décors et costumes;
 - transports/défraiement/régie;
 - moyens techniques (exclusivement la location ou l'achat de matériel afférent à l'œuvre audiovisuelle);
 - pellicules et laboratoires;
 - assurances;
 - frais généraux;
 - auteurs;
 - producteurs.
2. Sont également éligibles les participations belges (c'est-à-dire l'apport de tout ou partie de la rémunération considérée au financement de l'œuvre, cet apport faisant l'objet d'une contrepartie sous forme de pourcentage sur la recette d'exploitation de l'œuvre audiovisuelle) pour les postes droits artistiques (hors auteur), équipe technique (hors réalisateur), interprétation, producteurs à concurrence de maximum 25 % du budget global du film.

Liste des dépenses éligibles pour le(s) scénariste(s) et réalisateur(s)

Les dépenses et participations belges relatives aux postes suivants sont éligibles:

- équipe technique;
- auteurs.

Liste des dépenses éligibles pour une aide au développement

1. Les dépenses et participations belges relatives aux postes suivants sont éligibles pour le scénario:

- Scénario: réécriture (plafonné à 25 % de l'aide)
- Script doctoring
- Recherche et consultance
- Concours de scénarios et bourses
- Traduction
- Frais de copie

2. Les dépenses et participations belges relatives aux postes suivants sont éligibles pour la préparation:

- Recherche de décors: repérages, photos ...
- Casting
- Essais et moyens techniques (caméras, espaces mémoire, effets spéciaux ...)
- Réalisation d'un teaser, matériel visuel
- Story board et graphisme pour les projets d'animation
- Budgétisation et planning
- Recherche de partenaires financiers (ex: inscriptions en marchés)
- Conseils juridiques
- Frais de déplacement, d'hôtel et de séjour (plafonnés à 10 % du devis de développement)

Liste des dépenses éligibles pour le distributeur

1. Publicité

- Conception et impression des affiches, des flyers et des cartes postales
- Bandes annonces
- Projections avant première
- Diffusions spot radio, Tv et internet, pavé dans la presse
- Merchandising
- Affichages

2. Presse

- Fiches techniques, dépliants, dossiers de presse (toutes langues)

3. Copies

- Tirage copies (sauf copies zéro et 1, sauf masters) + sous-titres
- Vérification et stockage copies
- Frais VPF
- Dépenses liées à la fabrication de la clé KDM
- Coordination de la diffusion
- Assurances
- Contacts avec les exploitants

4. Edition DVD

- Production d'un «making of» du film
- Droit relatifs aux images et aux sons des séquences reprises dans les bonus
- Mastering
- Authoring (encodage, configuration des menus et navigation)
- Confection des jaquettes
- Promotion du DVD à sa sortie (publicités, annonces, presse,...)

Attestations des dépenses

Les dépenses relatives à des prestations de travail salariées sont attestées par un contrat de travail signé par la société bénéficiaire de l'aide et le travailleur.

Les dépenses relatives à l'achat ou la location de biens et services de 150 euros et plus sont attestées par une facture acquittée par la société bénéficiaire de l'aide.

Les dépenses relatives à l'achat ou la location de biens et services de moins de 150 euros sont attestées par une facture acquittée par la société bénéficiaire de l'aide, par une déclaration de créance ou par un ticket de caisse.

Les dépenses relatives à des participations sont attestées par un contrat de participation.

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du xxxxxxxx modifiant l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 29 mars 2012 relatif aux primes au réinvestissement d'œuvres audiovisuelles.

Le Ministre-Président

Rudy Demotte

La Vice-Présidente, Ministre de la Culture et de l'Enfance



Alda GREOLI

**Annexe 3 de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du xx 2016
modifiant l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 29 mars
2012 relatif aux primes au réinvestissement d'œuvres audiovisuelles : Modèle de
formulaire**

**Annexe 4 de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 29 mars
2012 relatif aux primes au réinvestissement d'œuvres audiovisuelles: Modèle de
formulaire**

TITRE DU FILM:

(1 exemplaire non relié)

- ☒ Fiches 1 et 2: responsables et généralités définitifs;
- ☒ Contrat(s) avec l'(les) auteur(s) pour l'acquisition des droits sur l'œuvre à produire;
- ☒ Contrat(s) réalisateur(s)-technicien(s);
- ☒ Fiches 3 et 4: techniciens et interprètes;
- ☒ Fiche technique;
- ☒ Grilles de points pour le long métrage (joindre tous les contrats belges, factures payées pas la Belgique);
- ☒ Fiche 5: budget récapitulatif;
- ☒ Fiche 5bis: budget détaillé ;
- ☒ Fiche 6: plan de financement définitif;
- ☒ Liste complète des dépenses en Belgique;
- ☒ Entièrement des pièces justificatives du financement de l'œuvre: contrat(s) de coproduction, justificatifs d'apports en fonds propres (attestation bancaires), attestations de mise en participation, listing des certificats d'investissement tax shelter, contrat(s) finalisé(s) d'intervention de(s) télévision(s), contrat(s) de distribution, contrat(s) de vente internationale, contrat(s) de(s) partenaire(s) institutionnel(s), ...;
- ☒ Contrats finalisés des techniciens-cadres et interprètes principaux;
- ☒ Fiche 7: plan complet de répartition des cessions;
- ☒ Plan de promotion et diffusion;
- ☒ Plan complet de répartition des recettes;
- ☒ Générique début et générique fin.



**Tous les contrats, fiches, budgets doivent être photocopiés
« recto-verso » (document par document)**

Formulaires sur le site: www.audiovisuel.cfwb.be ... Centre du Cinéma ... Primes
au réinvestissement ... Les éléments à télécharger ...

FICHE N°1 - RESPONSABLE(S)

TITRE DU FILM:

1. SOCIETE DE PRODUCTION: (raison sociale et coordonnées complètes)

Téléphone:
Mail:

Fax:

Représentée par:
Titre:
Fonction:

2. COPRODUCTEUR(S): (raison sociale et coordonnées complètes)

Téléphone:
Fax:
Mail:

Téléphone:
Fax:
Mail:

Téléphone:
Fax:
Mail:

Téléphone:
Fax:
Mail:

3. REALISATEUR:

Nom, prénom:
Adresse complète:

Téléphone:
Mail:

Fax:

4. AUTEUR:

Nom, prénom:
Adresse complète:

Téléphone:
Mail:

Fax:

5. Le type de production: (prière de cocher au regard du type de production)

- Long métrage (fiction longue cinéma)
- Téléfilm (fiction longue télévisuelle)
- Série télévisuelle (fiction)
- Court métrage (fiction courte cinéma)
- Documentaire de création (long métrage cinéma)
- Documentaire de création (documentaire télévisuel)
- Documentaire de création (série télévisuelle)
- Expérimental

6. Aide demandée: (prière de cocher au regard du type de production)

- Aide à l'écriture (long métrage cinéma - téléfilm - série de fiction) *
- Aide au développement (documentaire de création)
- Aide à la production avant le début des prises de vues (LM ou CM fiction - cinéma - téléfilm - série TV - doc de création)
- Aide à la production après le début des prises de vues (LM ou CM fiction - cinéma - doc de création)
- Aide à la production avant ou après le début des prises de vues d'un film lab

* Les demandes d'aide à l'écriture d'un scénario peuvent être introduites par le scénariste.

Date et lieu:

Noms des Producteurs délégué et exécutif et signatures:

FICHE N°2 - GENERALITES

- 1. TITRE DU FILM:**
- 2. SCENARIO ORIGINAL / ADAPTATION:**
- 3. TYPES DE DROITS DETENUS:**
- 4. PRODUCTEUR DELEGUE CONTRACTANT:**
- 5. PRODUCTEUR EXECUTIF:**
- 6. POSTES-CADRES:** **Nom Prénom (nationalité/résidence)**
CHEF OPERATEUR:
INGENIEUR DU SON:
CHEF DECORATEUR:
CHEF COSTUMIER:
CHEF MONTEUR IMAGE:
MIXEUR SON:
CHEF MONTEUR SON:
- 7. Support de tournage:** (numérique- 35MM - 16MM - Vidéo – NB / Couf.)
Durée approximative:
Nombre d'épisode:
- 8. Premier support d'exploitation:**
- 9. Date de début des prises de vue:**
Dernier jour de tournage:
Nombre de jours de tournage: total:
a) - en extérieurs:
lieux:

b) - en décors naturels:
lieux:

c) - en studio(s):
lieux:
- 10. Langue de tournage:**
- 11. Laboratoire(s) image:**
- 12. Prestataires:**
Matériel caméra:
Matériel son:
Matériel éclairage:
Matériel machinerie:
Montage(s):
Studio(s) sonorisation:
- 13. Date d'établissement de la copie zéro:**

Date et lieu:

Noms des Producteurs délégué et exécutif et signatures:

FICHE N°3 - LISTE TECHNIQUE ET ARTISTIQUE

TITRE DU FILM:

POSTE	NATIONALITE (UE*. hors UE*)			
	* préciser la nationalité.			
	Nom et prénom	Nationalité <u>et</u> résidence	Nationalité du contrat	Nationalité de la dépense*
1.- Scénario:				
Scénariste(s):				
Adaptateur(s):				
Dialoguiste(s):				
:				
2.- Musique:				
Compositeur:				
3.- Equipe de réalisation:				
Réalisateur:				
1er assistant:				
2ème assistant:				
:				
Script(e):				
:				
4.- Equipe de production:				
Directeur:				
Administrateur:				
Assistant:				
Secrétaire:				
Comptable:				
:				
5.- Equipe image:				
Chef opérateur:				
1er assistant:				
2ème assistant:				
:				
6.- Equipe son:				
Ingénieur du son:				
Perchiste:				
Bruiteur:				
Mixeur:				
Chef monteur son:				
:				

	Nom et prénom	Nationalité <u>et</u> résidence	Nationalité du contrat	Nationalité de la dépense*
7.- Equipe régie:				
	Régisseur général:			
	Régisseur adjoint:			
	Régisseur d'extérieur:			
	Assistant régisseur:			
	:			
8.- Equipe décoration:				
	Chef décorateur:			
	Ensemblier:			
	Accessoiriste:			
	:			
9.- Equipe Costumes et Maquillage:				
	Chef costumier:			
	Costumier:			
	:			
	Chef maquilleur:			
	Maquilleur:			
	Coiffeur:			
	Habilleur:			
	:			
10.- Equipe montage:				
	Chef monteur image:			
	Monteur:			
	Assistant monteur:			
	:			
11.- Equipe électriciens:				
	Chef électricien:			
	Electricien:			
	:			
12.- Equipe machinistes:				
	Chef machiniste:			
	Machiniste:			
	:			
13.- Divers:				
	Casting:			
	Conducteur:			
	Photographe de plateau:			
	:			

Date et lieu:

Noms des Producteurs délégué et exécutif et signatures:

* dépenses au bénéfice d'une personne physique ou morale domiciliée fiscalement à titre principal en Belgique.

FICHE N° 4 - INTERPRETES POUR LES FICTIONS

TITRE DU FILM:

POSTE **NATIONALITE** **(UE*. hors UE*)**

* préciser la nationalité.

Nombre de jours	Nom et prénom	Nationalité <u>et</u> résidence	Nationalité du contrat	Nationalité de la dépense*
----------------------------	----------------------	--	-----------------------------------	---------------------------------------

1.- Rôles principaux:

2.- Rôles secondaires:

3.- Petits rôles:

Date et lieu:

Noms des Producteurs délégué et exécutif et signatures:

* dépenses au bénéfice d'une personne physique ou morale domiciliée fiscalement à titre principal en Belgique.

FICHE TECHNIQUE

TITRE DU FILM:

REALISATEUR:

Format:

Entreprise de production:

Langue(s) d'enregistrement de la ou des versions originales:

Studio(s):

Nom et prénom

Nationalité

AUTEURS

Scénario:

Adaptation:

Dialogues:

Musique:

Metteur en scène:

COLLABORATEURS DE CRÉATION

Acteurs:

Directeur de production:

Chef opérateur:

Ingénieur du son:

Chef décorateur:

Chef costumier:

Chef monteur image:

Mixeur son:

Chef monteur son:

FICHE N° 5 - BUDGET RECAPITULATIF

TITRE DU FILM:
TOTAL DEPENSES BELGES*

1. Droits artistiques (hors auteurs ci-dessous):
2. Equipe technique (hors producteurs ci-dessous):
3. Interprétation:
4. Charges sociales afférentes:
5. Décors et Costumes:
6. Transports / défraiement /régie:
7. Moyens techniques:
8. Pellicules et laboratoires:
9. Assurances et divers:

Sous-Total A:

10. Auteur(s) (max. 10% de A):

Sous total B:

11. Producteurs (max. 10% de B):

Sous total C:

12. Frais généraux (max. 7% de C):

TOTAL GENERAL (HORS TVA) (D):

Date et lieu:

Nom des producteurs-délégué et exécutif et signatures:

* Dépenses au bénéfice d'une personne physique ou morale résidant fiscalement en Belgique hors toute forme de valorisation (tout apport en matériel et en industrie d'une partie prenante à l'œuvre audiovisuelle au financement de ladite œuvre) et de participation (apport de tout ou partie de la rémunération d'une partie prenante à l'œuvre audiovisuelle au financement de ladite œuvre).

FICHE N° 5 bis - BUDGET DETAILLE

TITRE DU FILM:

Budget détaillé sous forme libre avec distinction entre dépenses belges et autres et en spécifiant éventuellement les regroupements de postes réalisés au budget récapitulatif.

Tout ce qui apparaît dans le plan de financement est exclusivement consacré à la production, y compris les cessions (récapitulées en fiche n°7) qui n'entrent pas dans les recettes.

FICHE N° 6 - PLAN DE FINANCEMENT

TITRE DU FILM:

	EUROS
- PART BELGE:	%
- PART ETRANGERE: pays:	%
pays:	%
pays:	%
	100,00%

A - PART COPRODUCTION BELGE:

	Euros
I. Apport sollicité auprès du Ministère de la Communauté française de Belgique:	
II. Apport producteur(s) belge(s):	
- Fonds propres	
- Frais généraux	
-	-----
III. Participations:	
-	
-	
-	-----
IV. Apports coproducteurs B:	
-	
-	
-	
-	-----
V. Crédits:	

VI. Apports d'organismes divers dont le
financement prévoit une rétribution:
Apport Tax shelter

-

VII. Apports d'organismes divers dont le
financement ne prévoit pas de rétribution:

-

-

-

VIII. Cessions:

-

-

-

IX. Aides européennes:

-

-

-

X. Divers:

-

-

-

SOUS TOTAL PART BELGE:

-

Autres prêts:

CREDITS PONTS:

B - PART COPRODUCTION ETRANGERE: (scinder part production et cessions)

Apports producteur(s) étranger(s): (par pays)

I. Société: Pays:

Fonds propres:
Aide d'état :
Participation:
Coproductio n TV:
Frais généraux:
Crédits:
Cessions:
Apports européens:
Divers:

II. Société: Pays:

Fonds propres:
Aide d'état :
Participation:
Coproductio n TV:
Frais généraux:
Crédits:
Cessions:
Apports européens:
Divers:

III. Société: Pays:

Fonds propres:
Aide d'état :
Participation:
Coproductio n TV:
Frais généraux:
Crédits:
Cessions:
Apports européens:
Divers:

COPRODUCTION ETRANGERE:

SOUS TOTAL PART Date et lieu:

Noms des Producteurs délégué et exécutif et signatures:

FICHE N° 7 - PLAN RECAPITULATIF DE REPARTITION DES CESSIONS

Lister par pays:

- le type de droits cédés: Salles – TV – Vidéo – Autres exploitations
- la durée des contrats:
- la proportion des droits cédés:

TOTAUX DES CESSIONS:

Euros

A. Part belge:

B. Part étrangère:

dont Coproducteurs

I:

II:

III:

TOTAL GENERAL: A+B

Date et lieu:

Nom du Producteur assurant la bonne fin et signature:

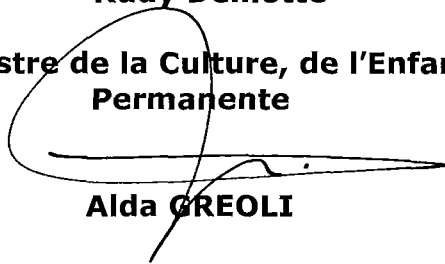
SYNOPSIS

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du xxxxxxxx modifiant l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 29 mars 2012 relatif aux primes au réinvestissement.

Le Ministre-Président

Rudy Demotte

**La Vice-Présidente, Ministre de la Culture, de l'Enfance et de l'Éducation
Permanente**

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop followed by a horizontal line and a small flourish at the end.

Alda GREOLI

**Annexe 4 de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du xx 2016
modifiant l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 29 mars
2012 relatif aux primes au réinvestissement d'œuvres audiovisuelles : Liste des
lieux de diffusion reconnus**

**Annexe 7 de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 29 mars
2012 relatif aux primes au réinvestissement d'œuvres audiovisuelles : Liste des
lieux de diffusion reconnus**

BIBLIOTHEQUES

Bibliothèque spéciale de l'Oeuvre Nationale des Aveugles ASBL
Bibliothèque spéciale "La Lumière"
Bibliothèque spéciale de la Ligue Braille
Bibliothèque principale de la ville de Mons -CCJ
Bibliothèque publique principale pour l'arrondissement de Huy
Bibliothèque principale communale de Seraing
Bibliothèque principale de Mouscron ASBL
Bibliothèque principale communale de Verviers
Bibliothèque principale de la Province de Liège
Bibliothèque principale communale de Charleroi
Bibliothèque principale de la Ville d'Ath
Bibliothèque principale de la Province de Hainaut
Bibliothèque principale provinciale (Arrondissement de Soignies)
Bibliothèque principale de la Ville de Bruxelles (I) (Riches-Clares)
Bibliothèque principale de la Province de Namur
Bibliothèque principale de la ville de Tournai
Bibliothèque principale de la ville de Bruxelles (II) (Bockstael)
Bibliothèque principale communale de Morlanwelz
Bibliothèque locale-pivot de l'Université du Travail
Bibliothèque locale de Fleurus ASBL
Bibliothèque locale communale de Châtelet
Bibliothèque locale communale de Courcelles
Bibliothèque locale communale d'Anderlues
Bibliothèque locale communale de Fontaine l'Evêque
Bibliothèque locale communale de Montigny-le-Tilleul
Bibliothèque publique locale de Chiny
Bibliothèque locale communale de Floreffe - Franière
Bibliothèque locale communale de Couvin
Bibliothèque locale communale d'Andenne
Bibliothèque locale communale de Charleroi
Bibliothèque locale communale d'Assesse
Bibliothèque locale communale de Pont-à-Celles
Bibliothèque locale communale de Havelange
Bibliothèque, Ludothèque Publiques et EPN de Rouvroy - ASBL
Bibliothèque locale communale de Mettet
Bibliothèque locale communale de Dinant

Bibliothèque locale communale de Florennes
 Bibliothèque locale communale de Rochefort
 Bibliothèque locale communale d'Yvoir
 Bibliothèque locale communale de Jemeppe-sur-Sambre
 Bibliothèque locale communale de Durbuy - Barvaux
 Bibliothèque locale communale de Saint-Ghislain
 Bibliothèque locale communale de Blaton (Bernissart)
 Bibliothèque locale communale de Boussu
 Bibliothèque locale communale de Seneffe
 Bibliothèque locale communale de Manage
 Bibliothèque locale communale de Chapelle-lez-Herlaimont
 Bibliothèque locale communale de Morlanwelz
 Bibliothèque locale provinciale (Réseau de La Louvière)
 Bibliothèque locale communale de Braine-le-Comte
 Bibliothèque locale communale de Frameries
 Bibliothèque locale communale de Soignies
 Réseau local montois-Bibliothèque locale-pivot de la Ville de Mons-CCJ
 Bibliothèque locale communale d'Arlon
 Bibliothèque locale communale de Nassogne
 Bibliothèque locale communale de Farciennes
 Bibliothèque publique locale de Bertrix ASBL
 Bibliothèque publique de Saint-Hubert/Wellin ASBL
 Bibliothèque locale communale de Neufchâteau
 Bibliothèque publique locale de Florenville-Chiny ASBL
 Bibliothèque locale communale de Libramont-Chevigny
 Bibliothèque locale communale d'Aubange-Musson
 Bibliothèque locale communale de Theux
 Bibliothèque locale communale de Virton
 Bibliothèque locale communale de Sambreville
 Bibliothèque publique de Vielsalm ASBL
 Bibliothèque publique locale de Bastogne ASBL
 Bibliothèque locale communale de Thuin
 Nouvelle Bibliothèque publique Les Comtes de Hainaut-AFIC
 Bibliothèque publique locale de Woluwe-Saint-Lambert - Siège Saint-Henri ASBL
 Bibliothèque locale communale de Sprimont
 Bibliothèque locale communale de Seraing
 Bibliothèque locale communale de Chaudfontaine-Embourg
 Centre Multimédia Don Bosco de Liège ASBL
 Bibliothèque locale - ville de Liège
 Bibliothèque locale de la Province de Liège
 Bibliothèque locale communale du centre (Court-Saint-Etienne)
 Bibliothèque locale communale de Tubize
 Bibliothèque locale communale de Genappe
 Bibliothèque locale communale de Braine-l'Alleud
 Bibliothèque locale d'Ottignies-Louvain-la-Neuve (Section du Douaire)
 Bibliothèque locale communale de Rixensart

Bibliothèque locale communale de Malmédy-Waimes
Bibliothèque locale communale de Saint-Josse-ten-Noode
Bibliothèque locale-pivot libre de Waremme
Bibliothèque locale communale d'Uccle
Bibliothèque locale communale de Watermael Centre
Bibliothèque locale communale francophone de Woluwé-St-Pierre
Bibliothèque communale Romain Rolland (Evere)
Bibliothèque locale communale de Jette
Bibliothèque publique de Berchem-Sainte-Agathe ASBL
Bibliothèque locale communale de Koekelberg
Bibliothèque locale communale d'Anderlecht
Bibliothèque locale communale de Saint-Gilles
Bibliothèque locale communale d'Etterbeek
Bibliothèque locale de la ville de Bruxelles (II)
Bibliothèque locale de la Ville de Bruxelles (I)
Bibliothèque locale communale de Wavre
Bibliothèque locale communale de Limbourg
Bibliothèque locale communale de Namur
Bibliothèque locale communale de Stavelot
Bibliothèque locale communale de Colfontaine
Bibliothèque locale communale d'Ourthe-Amblève (Aywaille - Comblain-au-Pont)
Bibliothèque communale locale-pivot du centre (Gilly)
Bibliothèque locale communale de Jalhay
Bibliothèque locale communale de Spa
Bibliothèque publique locale adoptée de Thimister Clermont ASBL
Bibliothèque locale communale d'Aubel
Bibliothèque locale communale du centre (Olne)
Bibliothèque locale communale de Pepinster
Bibliothèque locale communale de Plombières
Bibliothèque locale d'Anthisnes ASBL
Bibliothèque locale communale de Baelen
Bibliothèque locale communale de Hannut-Lincent
Bibliothèque locale communale de Dison
Bibliothèque locale communale de Verviers
Bibliothèque publique Saint Victor ASBL (Bassenge)
Bibliothèque locale communale d'Oupeye
Bibliothèque locale communale de Herve
Bibliothèque locale communale de Visé
Bibliothèque publique de Wanze
Bibliothèque publique locale de Huy - Unité centrale
Bibliothèque locale communale d'Engis
Bibliothèque locale communale d'Ans
Bibliothèque locale communale de Flémalle
Bibliothèque locale communale de Waremme
Bibliothèque locale communale de Gembloux
Bibliothèque locale communale de Welkenraedt

Bibliothèque locale publique de Brunehaut ASBL
 Bibliothèque locale de Nivelles
 Bibliothèque locale communale de Silly
 Centre culturel de Doische ASBL
 Bibliothèque locale communale d'Erquennes
 Bibliothèque publique d'Habay-la-Neuve
 Bibliothèque locale communale d'Ath
 Bibliothèque locale communale de Fléron
 Bibliothèques publiques libres de Visé
 Bibliothèque locale de Saint-Léger
 Bibliothèque communale de Paliseul
 Bibliothèque communale d'Ecaussinnes
 Bibliothèque locale communale de Péruwelz
 Bibliothèque locale communale de Lessines
 Bibliothèque communale de Anhée
 Bibliothèque locale communale de Bièvre
 Centre de Lecture publique d'Antoing ASBL
 Centre de Lecture publique de Comines-Warneton ASBL
 Bibliothèque locale communale de La Hulpe
 Bibliothèque locale communale de Jodoigne
 Bibliothèque locale de Mouscron ASBL
 Bibliothèque locale communale de Celles
 Bibliothèque locale communale de Lasne
 Bibliothèque locale communale de Ciney
 Centre de Lecture publique de Mont-de-l'Enclus
 Réseau Louviérois - Bibliot. locale-pivot communale de Strepy Bracquegnies
 Bibliothèque locale communale d'Auderghem
 Bibliothèque locale communale de Pecq
 Centre de Lecture publique d'Estaimpuis ASBL
 Bibliothèque locale communale de Herstal
 Bibliothèque locale communale de Dour
 Bibliothèque locale communale d'Etalle
 Bibliothèque de Flobecq - ASBL
 Bibliothèque locale communale de Gesves
 Bibliothèque locale communale de La Bruyère
 Bibliothèque locale communale de Marchin et Modave
 Bibliothèque locale-pivot de Nalinnes-Centre (Ham-sur-Heure-Nalinnes)
 Bibliothèque locale communale de Tournai
 Bibliothèque locale communale de Quiévrain
 Bibliothèque locale communale de Quaregnon
 Bibliothèque locale communale de Bouillon
 Bibliothèque locale communale de Rumes
 Bibliothèque locale communale de Beloeil (Basècles)
 Bibliothèque locale communale de Hotton
 Bibliothèque locale communale d'Enghien
 Bibliothèque locale communale de Frasnes-lez-Anvaing

Bibliothèque locale communale de Schaerbeek
Bibliothèque locale communale de Leuze-en-Hainaut
Bibliothèque locale communale francophone d'Ixelles
Bibliothèque itinérante de la Province de Liège
Bibliothèque itinérante de la Province de Namur
Bibliothèque itinérante de la Province de Hainaut
Bibliothèque itinérante de la Province de Luxembourg
Bibliothèque dépôt de Sart
Bibliothèque locale communale de Lierneux
Bibliothèque filiale libre (Maximilien Kolbe)
Bibliothèque filiale libre de Stembert
Bibliothèque communale filiale de Saint-Georges sur Meuse
Bibliothèque filiale libre de Bomel
Bibliothèque communale de Saint-Servais
Bibliothèque communale de Ramet
Bibliothèque communale de Berloz
Bibliothèque communale de Mons-lez-Liège
Bibliothèque communale-filiale de Wasmes
Bibliothèque libre de Hesbaye-filiale de FEXHE
Bibliothèque libre de Hesbaye-filiale de FAIMES
Bibliothèque libre de Hesbaye-filiale FAIMES
Bibliothèque publique libre de Hesbaye-filiale de Geer
Centre documentaire Sainte-Croix (filiale) ASBL
Bibliothèque communale filiale de Crisnée
Bibliothèque publique de Burdinne
Bibliothèque libre Saint-Hadelin - filiale
Bibliothèque locale communale-filiale de Waimes
Bibliothèque communale-filiale de Trois-Ponts
Bibliothèque communale filiale de Seraing (Val)
Bibliothèque publique de Braives
Bibliothèque communale-filiale de Stoumont
Bibliothèque communale-filiale d'Hermée
Bibliothèque communale des Trixhes
Bibliothèque filiale d'Ensival
Bibliothèque communale-filiale de Francorchamps
Bibliothèque publique de Héron
Bibliothèque communale filiale d'Engis-centre
bibliothèque communale-filiale de Bomel
Bibliothèque locale communale-filiale de Comblain-au-Pont
Bibliothèque communale-filiale d'Alleur
Bibliothèque filiale spécialisée du Grand Séminaire
Bibliothèque communale des Awirs
Bibliothèque communale-filiale de Comblain (Pulseur)
Centre de documentation de l'Ourteb moyenne
Bibliothèque filiale d'Orgeo
Bibliothèque communale de Oreye

Bibliothèque libre du Centre civique de Kappelleveld - filiale
 Temps Libre (1200 Bruxelles)
 Bibliothèque Sainte-Famille - filiale
 Bibliothèque Saint-Lambert - filiale
 Bibliothèque libre d'Uccle- HOMBORCH - dépôt
 Bibliothèque communale-filiale d'Uccle-centre
 Bibliothèque communale-filiale de Boitsfort-Centre (section jeunesse et ludo)
 Bibliothèque communale-filiale de Joli-Bois
 Bibliothèque communale-filiale du Chant d'oiseau
 Bibliothèque communale filiale de Rémicourt "J. Charlier"
 Bibliothèque communale de Waremme filiale de Longchamps
 Bibliothèque publique filiale Sainte Julienne
 Bibliothèque communale-filiale Bruegel
 Bibliothèque communale-filiale (Brand Whitlock + dépôt Catteau)
 Bibliothèque communale-filiale (Charles Janssen (
 Bibliothèque communale-filiale (Suzanne Lippens)
 Bibliothèque communale-filiale pédagogique (Michelle Salengros)
 Bibliothèque communale-filiale (Jean Muno)
 Bibliothèque publique filiale (Centre de Services Peterbos)
 Bibliothèque communale Brux I-filiale de Haren
 Bibliothèque jeunesse d'Incourt
 Bibliothèque communale-filiale (Fernand Brunfaut)
 Bibliothèque communale-filiale (Mutsaard)
 Bibliothèque communale Brux II-filiale de Neder-Over-Hembeek
 Bibliothèque communale-filiale (Thomas Owen)
 Bibliothèque - filiale (Notre Dame)
 Bibliothèque-filiale de Bierges
 Bibliothèque communale-filial (Adolphe Max)
 Bibliothèque publique filiale Saint-Remacle
 Bibliothèque Publique libre de Wavre (filiale)
 Bibliothèque communale-filiale de Jupille
 Bibliothèque communale-filiale de Chênée-Thiers
 Bibliothèque communale-filiale de Grivegnée
 Bibliothèque communale-filiale de Wandre
 Bibliothèque communale-filiale d'Outremeuse
 Bibliothèque publique filiale Saint-Barthelemy
 Bibliothèque communale-filiale de Fétinne
 Bibliothèque Scientifique et Technique
 Bibliothèque communale-filiale de Beaufays
 Bibliothèque communale-filiale de Vaux-sous-Chevremont
 Bibliothèque filiale (Mille et une pages)
 Bibliothèque communale-filiale de Boncelles
 Bibliothèque filiale de Jemeppe
 Bibliothèque publique filiale Sainte Walburge
 Bibliothèque communale - filiale de Wisterzée
 Bibliothèque communale-filiale d'Ougrée

Bibliothèque filiale de Froidmont
 Bibliothèque publique François de Troyer ASBL - Filiale
 Bibliothèque d'Ottignies-filiale de Louvain-la-Neuve
 Bibliothèque communale-filiale de Lillois
 Bibliothèque communale-filiale de Droixhe-Bressoux
 Bibliothèque communale-filiale de Rebecq
 Bibliothèque communale Culture et Loisirs (filiale)
 Bibliothèque communale-filiale des Rivageois (Fragnée)
 Bibliothèque communale-filiale de Xhovemont
 Bibliothèque communale-filiale de Saint-Gilles
 Bibliothèque communale-filiale de Sclessin-Cointe
 Bibliothèque communale-filiale du Thier-à-Liège
 Bibliothèque communale-filiale du Nord (Saint-Léonard)
 Bibliothèque communale-filiale de Tubize (Clabecq)
 Bibliothèque communale-filiale de Havré
 Bibliothèque communale - filiale de Beloeil
 Bibliothèque libre-filiale Loisirs et Culture à Ath (CLP)
 Bibliothèque communale-filiale de Presgaux
 Bibliothèque filiale libre (Notre-Dame de la Tombe)
 Bibliothèque publique de Wanfercée-Baulet
 Bibliothèque publique de Lambussart (filiale)
 Bibliothèque libre - Diathèque-M.A.C.C.
 Bibliothèque communale-filiale de Naast
 Bibliothèque circulante de la Ville de Mons
 Bibliothèque communale de Virton
 Bibliothèque communale de Souvret-filiale (adultes)
 Bibliothèque communale-filiale de Gaurain-Ramecroix
 Bibliothèque communale-filiale de Trazegnies
 Bibliothèque communale-filiale d'Halanzy
 Bibliothèque communale-filiale de Cuesmes
 Comptoir de la Bibliothèque de la Ville de Mons-C.C.J. (Mons-Centre)-filiale
 Bibliothèque communale-filiale de Jumet
 Biblio. de Mouscron-filiale d'Herseaux
 Bibliothèque adoptée-filiale de Jamoigne
 Bibliothèque libre-filiale de Muno (Saint-Barthélemy)
 Bibliothèque communale-filiale de Gosselies
 Bibliothèque communale-filiale de Florenville (Villers-devant-Orval)
 Bibliothèque communale de Souvret-filiale (jeunesse)
 Bibliothèque communale de Soiron
 Bibliothèque communale-filiale de la Hestre
 Bibliothèque filiale communale de Tamines
 Bibliothèque communale-filiale de Wasmuel
 Bibliothèque communale-filiale de Piéton
 Bibliothèque communale-filiale de Jambes-centre
 Bibliothèque d'Arquennes - filiale
 Bibliothèque communale-filiale de Quevaucamps

Bibliothèque publique-filiale André Henin ASBL
 Bibliothèque filiale du Cerist
 Bibliothèque communale-filiale de Carnières
 Bibliothèque de Mouscron-filiale de Dottignies
 Bibliothèque publique libre-filiale d'Houffalize
 Bibliothèque communale-filiale de Bertogne
 Bibliothèque communale-filiale de Templeuve
 Pédagothèque communale (7100 La Louvière)
 Bibliothèque communale-dépôt de Ninane
 Bibliothèque communale-dépôt d'Aubange
 Bibliothèque dépôt (Ecole de Sart)
 C. L. P. d'Antoing-dépôt de Maubray-Ancienne Maison communale
 Bibliothèque Spéciale pour la jeunesse (1083 Bruxelles)
 C. L. P. d'Antoing-dépôt de Péronnes
 Bibliothèque-dépôt de Géroville
 Bibliothèque dépôt de Ahin
 Bibliothèque communale-dépôt de Tangissart
 Bibliothèque communale - dépôt de Rachecourt
 Bibliothèque de Mouscron-dépôt du Tuquet
 Bibliothèque libre-dépôt d'Houdemont
 Bibliothèque de Mouscron-dépôt de Luigne
 Bibliothèque communale-dépôt de Ethe
 Bibliothèque - dépôt de Forges
 Bibliothèque publique-dépôt Saint-Lambert
 Bibliothèque communale dépôt de Ghlin
 Bibliothèque publique-dépôt Saint-Joseph
 Bibliothèque libre-dépôt d'Habay-la-Vieille
 Bibliothèque communale du centre (Latour)-dépôt
 Bibliothèque libre-dépôt (Heures Joyeuses)
 Bibliothèque-dépôt d'Harnoncourt
 Bibliothèque-dépôt de Dampicourt
 Bibliothèque publique libre-dépôt de Chênée-Thiers
 Bibliothèque-dépôt de Robelmont
 Bibliothèque libre-dépôt de Rulles
 Bibliothèque d'Habay-dépôt de Marbehan
 Bibliothèque adoptée Saint-Paul
 Bibliothèque communale-dépôt de Tubize (Saintes)
 Bibliothèque des Collines tournaïsiennes
 Bibliothèque Sacré Coeur
 Bibliothèque communale-dépôt de Haine-Saint-Pierre
 Bibliothèque communale-dépôt de Bracquegnies
 Bibliothèque communale-dépôt de Saint-Vaast
 Bibliothèque communale-dépôt de Trivières
 Bibliothèque - dépôt ("Culture et loisirs")
 Bibliothèque communale-dépôt de Houdeng-Goegnies
 Ludothèque communale "Sacajoujou"

Bibliothèque libre du Centre de Traumatologie et Réadaptation - dépôt
 Bibliothèque libre-dépôt (Saint-Amand)
 Bibliothèque communale-dépôt de Godarville
 Service prêts de livres à domicile pour personnes âgées et/ou handicapées (7060 Soignies)
 Bibliothèque de Ligne
 Bibliothèque communale-dépôt de Bois-d'Haine
 Bibliothèque libre dépôt du club des Tanneurs
 Bibliothèque communale-dépôt de Familleureux
 Bibliothèque communale-dépôt de Seneffe (Feluy)
 Bibliothèque communale-dépôt de Baisieux
 Bibliothèque communale-dépôt d'Hornu
 Bibliothèque libre-dépôt des familles
 Bibliothèque libre-dépôt de Sirault
 Bibliothèque publique-dépôt (Christ-Roi)
 Bibliothèque communale-dépôt de Ghlin
 Bibliothèque communale-dépôt de Wellin
 Bibliothèque libre-filiale de Mortehan
 Bibliothèque communale-dépôt de Bousval
 Bibliothèque communale-dépôt d'Ophain
 Bibliothèque libre-dépôt de Mourcourt
 Bibliothèque libre-dépôt de Vezon
 Bibliothèque libre d'Hyon-dépôt
 Bibliothèque libre-dépôt Notre Dame de Messines
 Bibliothèque communale-dépôt de Froidmont
 Bibliothèque Saint Remy
 Bibliothèque et ludothèque de la jeunesse (dépôt)
 Bibliothèque libre du Sacré-Coeur - dépôt
 Bibliothèque communale-dépôt de Flénu
 Bibliothèque communale-dépôt de Nimy
 Bibliothèque communale-dépôt d'Harmignies
 Bibliothèque communale-dépôt d'Obourg
 Bibliothèque libre-dépôt (Saint-Paul)
 Bibliothèque (dépôt) LA CONCORDE
 Bibliothèque - dépôt de Thieusies
 Bibliothèque communale-dépôt de Horrues
 Bibliothèque Saint Gery
 Bibliothèque communale - dépôt de Lesdain
 Bibliothèque publique de Deux-Acren (dépôt)
 Bibliothèque - dépôt de Dampremy
 Bibliothèque communale - dépôt de Chaineux
 Bibliothèque communale-dépôt de Couillet
 Bibliothèque communale-dépôt de Henri-Chapelle
 Filiale de Bruyères : "le paradis des livres"
 Bibliothèque communale-dépôt de Membach
 Bibliothèque-dépôt de Lodelinsart
 Bibliothèque-dépôt de Polvez

Bibliothèque communale (dépôt) de Fonds-de-Loup
 Bibliothèque communale (dépôt) du centre
 Bibliothèque-dépôt de Lalue
 C. L. P. de Comines-Warneton ASBL - dépôt de Warneton
 C. L. P. de Comines-Warneton asbl - dépôt de Houthem
 Bibliothèque d'Anvaing (dépôt)
 Bibliothèque - dépôt de Goutroux
 Bibliothèque - dépôt de Monceau-sur-Sambre
 Bibliothèque du Château-dépôt de Mont-sur-Marchienne
 Bibliothèque communale - dépôt Saint-Nicolas
 Bibliothèque communale-dépôt de Vivegnis
 Bibliothèque communale-dépôt d'Heure-le-Romain
 Bibliothèque communale-dépôt d'Hermalle-sous-Argenteau
 Bibliothèque communale (dépôt) (Espace Livre Plaisir)
 Bédéothèque de la Maison de la Laïcité - dépôt
 Bibliothèque communale Jeunesse-dépôt
 C. L. P. de Comines-Warneton ASBL - dépôt de Ploegsteert
 Bibliothèque communale-dépôt de Sourbrodt/Robertville
 Bibliothèque communale-dépôt de Temploux
 Bibliothèque communale-dépôt de Malonne
 Bibliothèque de Flawinne
 Bibliothèque communale-dépôt de Sauvenière
 Bibliothèque communale-dépôt de Bossière
 Bibliothèque communale-dépôt d'Arsimont
 Bibliothèque communale-dépôt de Falisolle
 Bibliothèque communale-filiale de Basse-Bodeux
 Bibliothèque communale-dépôt de Velaine
 Bibliothèque publique de Floreffe centre - dépôt
 C. L. P. de Comines-Warneton asbl "Le Bizet"
 Bibliothèque communale-dépôt de Faymonville
 Bibliothèque adoptée-dépôt de Grand-Rechain
 Bibliothèque de Marbaix-la-Tour (dépôt)
 Bibliothèque communale-dépôt Sougné-Remouchamps
 Bibliothèque communale-dépôt de Aywaille (Harzé)
 Bibliothèque communale-dépôt de Ham-sur-Sambre
 Bibliothèque communale-dépôt de Spy
 Bibliothèque paroissiale de Nalinnes ASBL (dépôt)
 Bibliothèque communale-dépôt de Juslenville
 Bibliothèque communale-dépôt de la Reid
 Bibliothèque communale-dépôt de Polleur
 Bibliothèque paroissiale de Jamioulx ASBL (dépôt)
 Bibliothèque de Ham-sur-Heure (dépôt)
 C.L.P. d' Estaimpuis-dépôt de Nechin
 Bibliothèque libre-dépôt de Bruyères
 Bibliothèque communale dépôt de Momalle (Remicourt)
 Bibliothèque communale - dépôt de Bouffioulx

Bibliothèque communale de Hesbaye-dépôt de Rémicourt
 Bibliothèque communale de Wangenies
 BCD Immaculée Conception (dépôt)
 Bibliothèque communale-dépôt de Thiméon
 Bibliothèque communale - dépôt d'Obaix
 C.L.P. d' Estaimpuis-dépôt de Saint-Léger
 Bibliothèque communale-dépôt d'Ans-Plateau
 Collège St-Louis Waremmes (BCD dépôt libre)
 Bibliothèque communale d'Escanaffles
 Bibliothèque publique libre de Hesbaye-dépôt communal
 Bibliothèque communale du Transvaal
 Bibliothèque de droit privé - (dépôt) de Racour
 Bibliothèque communale-dépôt de Lincent
 Bibliothèque communale-dépôt de Thuin(Gozée)
 Bibliothèque communale de la Chasse Royale
 Bibliothèque communale-dépôt de Sendroge
 Service de prêt aux personnes âgées et handicapées
 Bibliothèque communale de la Cité (dépôt)
 Bibliothèque communale-dépôt des Six-Bonnières
 Institut Notre Dame - Waremmes BCD dépôt libre
 Bibliothèque communale-dépôt de Ben
 Bibliothèque libre dépôt (Marie-Thérèse)
 Bibliothèque dépôt libre Notre Dame (Visé)
 Bibliothèque communale-dépôt ("Jean Donnay")
 Bibliothèque communale-dépôt de Cheratte Bas
 Bibliothèque communale-dépôt de Richelle
 Bibliothèque communale-dépôt de Ransart
 Bibliothèque communale-dépôt de Gouy-lez-Piéton
 Bibliothèque - dépôt de Montignies-sur-Sambre
 Bibliothèque communale - dépôt de Landelies
 Bibliothèque communale de Velaines
 Bibliothèque communale-dépôt de Forchies
 Bibliothèque communale-dépôt de Loncin
 Bibliothèque communale-dépôt de Leernes
 Bibliothèque communale de Pottes
 Bibliothèque communale-dépôt de Xhendremael
 Bibliothèque dépôt de Clermont-sous-Huy
 Bibliothèque communale-dépôt de Vierset-Barse
 Centre de Lecture publique de Hannut - (Itinérante)
 Service de la Lecture publique
 Centre de Lecture publique de Libramont - (Itinérante)
 Centre de Lecture publique de Gembloux - (Itinérante)
 Réserve centrale du Réseau public de Lecture de la Communauté française (Réserve centrale)
 Bibliothèque publique centrale de la Communauté française
 Bibliothèque centrale de Bruxelles-Capitale
 Bibliothèque centrale de la Province de Namur

Bibliothèque centrale de la Province de Luxembourg
Opérateur d'appui de la Province de Hainaut
Bibliothèque Centrale de la Province de Liège
Centre Steeman Bibliothèque des Littératures d'Aventures (BILA)

CENTRES CULTURELS

ASBL Centre culturel d'Aiseau-Presles
ASBL Centre culturel d'Ans
ASBL "Cultur'Ama" Centre culturel d'Amay
ASBL Centre culturel d'Andenne
ASBL "Escale du Nord", Centre culturel d'Anderlecht
ASBL "La Bourlette" Centre culturel d'Anderlues
ASBL Centre culturel d'Ourthe et Meuse
ASBL Foyer socio-culturel d'Antoing
ASBL Maison de la Culture d'Arlon
ASBL Maison culturelle de Ath
ASBL Centre culturel d'Aubange
ASBL Centre culturel de Bastogne
ASBL Centre culturel de BEAURAING
ASBL Centre culturel de la Vallée de Nethen
ASBL Foyer culturel de Beloeil
ASBL "Le Fourquet", Centre culturel Berchemois
ASBL Centre culturel de Bertrix
ASBL Centre culturel de Bièvre
ASBL Centre culturel de Boussu
ASBL Centre culturel de Braine-L'Alleud
ASBL Centre culturel de Braine-Le-Comte
ASBL Centre culturel de Braives-Burdinne
ASBL "ACC" Association des Centres culturels de la CF de Belgique
ASBL Concertation des Centres culturels bruxellois
ASBL Centre culturel de Bruxelles Nord
ASBL Foyer culturel de Chapelle-Lez-Herlaimont
ASBL "L'EDEN" Centre culturel de Charleroi
ASBL Centre culturel de Chênée
ASBL "Sud-Haina" Centre culturel de sportif de Chimay
ASBL Centre culturel du Beau Canton - Chiny-Florenville
ASBL Centre culturel de Ciney
ASBL Centre culturel de Colfontaine
ASBL Centre culturel MJC de Comines-Warneton
ASBL "La Posterie" Centre culturel de Courcelles
ASBL Centre culturel du Brabant Wallon
ASBL "Christian Colle" Centre culturel de Couvin
ASBL Centre culturel de Dinant
ASBL Centre culturel de Dison
ASBL Centre culturel de Doische
ASBL Foyer culturel de Durbuy

ASBL "Ecrin" Centre culturel d'Eghezée
 ASBL "Maison JONATHAS", Centre culturel d'Enghien
 ASBL Centre culturel d' Engis
 ASBL "Espace Senghor", Centre culturel d'Etterbeek
 ASBL Centre culturel d'Evere
 ASBL Centre culturel de Farciennes
 ASBL Centre culturel de Flémalle
 ASBL "Fleurus Culture" Centre culturel
 ASBL "Pays des Collines" Centre culturel
 ASBL Centre culturel de Floreffe
 ASBL Foyer culturel de Florennes
 ASBL Centre culturel de l'Entité fossoise
 ASBL Centre culturel de Frameries
 ASBL "La Villa", Centre culturel de Ganshoren
 ASBL Centre culturel de Gembloux
 ASBL Centre culturel de Genappe
 ASBL Centre culturel de Gerpinnes
 ASBL Centre culturel de Habay
 ASBL Centre culturel de HANNUT
 ASBL Centre culturel local Hastiere
 ASBL Centre culturel d'Havelange
 ASBL Centre culturel de Hotton
 ASBL Centre culturel de l'Arrondissement de Huy
 ASBL "CLJ" Centre de Loisir et d'Information
 ASBL "ASTRAC" Réseau des Centres culturels de la CF Wallonie-Bruxelles
 ASBL "Centre Armillaire" Centre culturel de Jette
 ASBL Centre culturel de Jodoigne
 ASBL Foyer culturel de Jupille-Wandre
 ASBL Centre culturel régional du Centre
 ASBL Centre culturel J. Faucon
 ASBL "René Magritte" Centre culturel
 ASBL Centre culturel Leuze-En-Hainaut
 ASBL Centre culturel Libramont-Chevigny
 ASBL "Les Chiroux" Centre culturel
 ASBL Foyer culturel de Manage
 ASBL "Culture et Vie en Marche" Maison de la Culture Famenne-Ardenne
 ASBL Centre culturel de Marchin
 ASBL "En Thiérache" Centre culturel de Momignies
 ASBL "Le Sablon" Centre culturel
 ASBL centre culturel Mouscronnois
 ASBL "Théâtre de Namur" Centre culturel régional de Namur
 ASBL Centre culturel de Nassogne
 ASBL Centre culturel d'Ottignies-LLNeuve (Ferme du Douaire)
 ASBL Foyer culturel de Peruwelz
 ASBL Foyer culturel de Perwez
 ASBL Foyer Socio-culturel de Philippeville

ASBL Maison culturelle de Quaregnon
 ASBL Centre culturel de Rebecq
 ASBL Centre culturel de Remicourt
 ASBL Foyer culturel de Rixensart
 ASBL Centre culturel des Roches
 ASBL Centre culturel de Saint-Georges
 ASBL Foyer culturel de Saint-Ghislain
 ASBL Centre culturel Jacques Franck
 ASBL "Crac's" Centre culturel de Sambreville
 ASBL Centre culturel de Schaerbeek
 ASBL Centre culturel de Seraing
 ASBL Centre culturel de Silly
 ASBL "Terre chevrotine" Centre culturel de Sivry-Rance
 ASBL Centre culturel de Soignies
 ASBL Centre culturel de Soumagne
 ASBL Centre culturel de Spa
 ASBL "Henri Simon" Foyer culturel
 ASBL Centre culturel de Stavelot
 ASBL Centre culturel de Theux
 ASBL "Maison de la Tour" Centre culturel de Thuin
 ASBL Centre culturel Rossignol-Tintigny
 ASBL Maison de la Culture de Tournai
 ASBL Culture.wapi
 ASBL Centre culturel de Tubize
 ASBL Centre culturel régional de Verviers
 ASBL "Action Sud" Centre culturel de l'arrondissement de Philippeville
 ASBL Centre culturel de Walcourt
 ASBL Centre culturel de Wanze
 ASBL Centre culturel de Waremme
 ASBL "Espace Bernier" Centre culturel de Waterloo
 ASBL "La Vénérie", Centre culturel de Watermael-Boitsfort
 ASBL Centre culturel de Welkenraedt
 ASBL "WOLUBILIS", Centre culturel de Woluwé-St-Lambert

MUSEES

GRAND CURTIUS

MUSEE BRUXELLOIS DE L'INDUSTRIE ET DU TRAVAIL - LA FONDERIE
 MUSEE DE LA VILLE DE BRUXELLES - MAISON DU ROI
 MUSEE DE L'HOPITAL NOTRE-DAME A LA ROSE
 MUSEE DU MALGRE-TOUT
 MUSEE FELICIEN ROPS - PROVINCE DE NAMUR
 MUSEE PROVINCIAL DES ARTS ANCIENS DU NAMUROIS - TRESOR D'OIGNIES
 MUSEES DE L'ULG - AQUARIUM - MUSEUM
 PREHISTOSITE DE RAMIOUL - MUSEE DE LA PREHISTOIRE EN WALLONIE
 ART & MARGES MUSEE
 BAL - BEAUX-ARTSLIEGE

BIBLIOTHECA WITTOCKIANA - MUSEE DU LIVRE ET DE LA RELIURE
DOMAINE DU FOURNEAU SAINT-MICHEL
ECOMUSEE DU BOIS-DU-LUC
ESPACE GALLO-ROMAIN
LE BOIS DU CAZIER
MADMUSEE
MAISON DE LA METALLURGIE ET DE L'INDUSTRIE DE LIEGE
MAISON D'ERASME
MAISON DU PATRIMOINE MEDIEVAL MOSAN
MUSEE DE LA CERAMIQUE D'ANDENNE
MUSEE DE LA VIE WALLONNE
MUSEE DE LOUVAIN-LA-NEUVE
MUSEE DES TRANSPORTS EN COMMUN AU PAYS DE LIEGE
MUSEE D'HISTOIRE NATURELLE ET VIVARIUM
MUSEE DU VERRE
MUSEE EN PICONRUE - MUSEE DIOCESAIN D'ETHNOLOGIE RELIGIEUSE ET DES LEGENDES EN
ARDENNE
ET LUXEMBOURG
MUSEE GAUMAIS
MUSEE IANCHELEVICI
MUSEE INTERNATIONAL DU CARNAVAL ET DU MASQUE
MUSEE JUIF DE BELGIQUE
MUSEES DE L'ULB - ECOMUSEE DU VIROIN
CENTRE DE LA MARIONNETTE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE DE BELGIQUE
INSECTARIUM JEAN LECLERCQ - HEXAPODA
MAISON DE L'IMPRIMERIE ET DES LETTRES DE WALLONIE
MUSEE ARCHEOLOGIQUE
MUSEE BELGE DE LA FRANC-MACONNERIE
MUSEE COMMUNAL DE HERSTAL
MUSEE DE FOLKLORE "LEON MAES"
MUSEE DE LA FAMENNE - MUSEE VAN DEN ABEELE
MUSEE DE LA RUBANERIE COMINOISE
MUSEE DE LA VILLE D'EAUX
MUSEE DE L'EAU ET DE LA FONTAINE
MUSEE DES BEAUX-ARTS
MUSEE DES CELTES
MUSEE DU CHÂTEAU-FORT DE LOGNE
MUSEE DU MARBRE
MUSEE DU PAYS OURTHE-AMBLEVE
MUSEE DU PETIT FORMAT
MUSEE GASPAR
MUSEE REGIONAL DE VISE
MUSEES DE L'ULB - MUSEE DE LA MEDECINE
MUSEES DE L'ULG - GALERIE WITTERT - COLLECTIONS ARTISTIQUES
SCLADINA
MAISON MAURICE BEJART

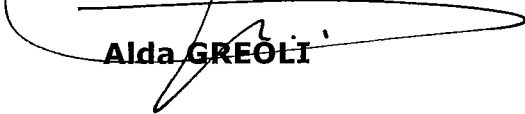
SCIENCEECHOS ASBL
BELvue
CENTRE D'ARCHEOLOGIE, D'ART ET D'HISTOIRE DE JAMBES
FIRST WING HISTORICAL CENTER (1WHC)
MUSEE D'ART FANTASTIQUE - MAF
MUSEE D'ART SPONTANE
MUSEE DE LA HAUTE MEUSE PREHISTORIQUE
MUSEE DE LA MINE ROBERT POURBAIX
MUSEE GRETRY
MUSEE MARTHE DONAS
MUSEE RENE MAGRITTE
MUSEE SPITFIRE
TRESOR DE LA CATHEDRALE
MUSEE AFRICAINE DE NAMUR
MUSEE ARMAND PELLEGRIN
MUSEE DE LA FRAISE
MUSEE NATIONAL DE LA RESISTANCE
MUSEE WELLINGTON
MUSEES COMMUNAUX
MUSEUM DE ZOOLOGIE DE L'ULB
CENTRE DE LA GRAVURE ET DE L'IMAGE IMPRIMEE
CENTRE DE LA TAPISSERIE, DES ARTS DU TISSU ET DES ARTS MURAUX
KERAMIS - CENTRE DE LA CERAMIQUE DE LA FEDERATION WALLONIE-BRUXELLES
MUSEE DE LA PHOTOGRAPHIE
MUSEE DE L'ORFÈVRE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE - DOMAINE DU CHATEAU DE SENEFFE
POLE MUSEAL DE MONS
MUSEE ROYAL DE MARIEMONT

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du xxxxxxxx modifiant l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 29 mars 2012 relatif aux primes au réinvestissement.

Le Ministre-Président


Rudy Demotte

La Vice-Présidente, Ministre de la Culture et de l'Enfance


Alda GREOLI

Annexe 5 de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du xx 2016 modifiant l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 29 mars 2012 relatif aux primes au réinvestissement d'œuvres audiovisuelles : Modèle de bordereau

Annexe 8 de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 29 mars 2012 relatif aux primes au réinvestissement d'œuvres audiovisuelles: Modèle de bordereau

BORDEREAU

SALLE / COMPLEXE CINÉMATOGRAPHIQUE
(secteur commercial / secteur non-marchand (reconnu par FWB))

Nom de la salle / du complexe:

Personne responsable:

Téléphone:

Adresse:

Code postal:

Localité:

LE BORDEREAU DOIT ETRE **CERTIFIÉ EXACT, SIGNÉ ET DATE** PAR L'EXPLOITANT. L'EXPLOITANT DOIT DECLARER LE TITRE DU FILM, LE NOM DU RÉALISATEUR, LE NOMBRE DE SÉANCES ET LE NOMBRE D'ENTRÉES (payantes et non payantes) SUR LA PÉRIODE ANNUELLE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE.

TITRE DU FILM	NOM DU RÉALISATEUR

DATES	NOMBRE DE SÉANCES	NOMBRE D'ENTRÉES
du au		

Date et lieu:

Certifié sincère et véritable, signature:

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du xxxxxxxx modifiant l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 29 mars 2012 relatif aux primes au réinvestissement.

Le Ministre-Président

Rudy Demotte

La Vice-Présidente, Ministre de la Culture et de l'Enfance



Alda GREOLI